



Compte rendu de la réunion du C.E.P. du 23.02.2016 à Lummen

Présents : B. Danhieux, J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset, S. Moonen, F. Soetaert, W. Vos

Excusés : F. Lievens T. Pierloot

1. Le mot du Président

F. Soetaert ouvre la séance en félicitant Hubo Initia Hasselt pour sa victoire dans le F4 de la BENE League ; le KV Sasja pour son accession aux ¼ de finales de la Challenge Cup ainsi que le HC Visé BM et l'Olse Merksem qui ont gagné l'accès à la BENE League 2016/2017.

Le président lance en appel pour que le public soit présent en nombre tant aux finales de la coupe de Belgique qui se dérouleront le 02.04.16 à Hasselt qu'à la rencontre Belgique – Turquie du 09.04.16 à Liège. Il espère que les ligues et comités provinciaux travailleront dans ce sens.

2. Approbation et suivi du P.V. de la réunion du 01.12.2015

Point 5) :

- F. Soetaert précise que suite à des discussions, en compagnie de W. Vos, avec les responsables de la ville de Kortrijk, une subvention pourrait être possible lors d'une prochaine activité dans cette ville
- S'agissant de la société Lidl, malgré plusieurs contacts, la situation n'a pas évolué.
- Faute de temps, le site des redwolves n'a toujours pas été mis à jour. Tout le contenu sera revu par la société qui réalise le nouveau site de la VHV. Suite à la proposition de W. Vos, la société qui collabore actuellement avec la VHV fera le nécessaire pour que ne soit plus affichée qu'une page d'accueil reprenant un lien pour les réservations pour le match du 09.04.16. La redirection vers le site du club100 sera supprimée.

Point 7) :

- Suite à la demande de F. Soetaert, J.L. Dessart communique les dernières informations concernant l'évolution de la BENE League.

Il y a eu de nouvelles velléités des clubs de la plateforme de la Eredivisie néerlandaise pour passer à 16 équipes dès la saison 2017-2018, ce qui aurait signifié qu'il n'y aurait plus eu de PO organisés en fin de saison. Ce projet a été rejeté pour le moment au prétexte qu'on ne peut modifier l'organisation des compétitions nationales chaque saison mais il faut s'attendre à de « nouvelles offensives » dans les mois/années à venir.

Pour le président il apparaît prématuré de penser à passer à 8 équipes par nation dès à présent. Si on veut garder de la qualité, il faut limiter le nombre d'équipes.

J.L. Dessart rappelle qu'il y a à peine un an, les hollandais déclaraient ne pouvoir fournir que 5 équipes pour la BENE League alors que maintenant ils voudraient que la compétition passe à 16 équipes.

Le P.V. est approuvé

3. Trésorerie

- P. Garcia distribue un document reprenant la situation financière actualisée au 23.02.2016.

Il précise qu'en remboursement de l'EHF (projet Smart) devrait prochainement arriver sur le compte URBH.

- La VHV a fait deux avances de 10.000 € et la LFH une avance de 5.000 €.

Dans les prochains jours, la VHV fera une avance de 10.000 € et la LFH une autre de 6.000 € (1.000 € solde sponsoring Ethias et 5.000 € d'avance).

- W. Vos fait état de l'accord intervenu avec la société Ethias pour un contrat national de 3 ans qui devrait prendre ses effets à partir de la prochaine saison sportive avec return via les retransmissions télévisées des matchs de l'équipe nationale et de la finale de la Coupe de Belgique. Le nouveau contrat concerne 4 parties (la LFH, la VHV, l'URBH et Ethias).

- Pour ce qui concerne les facturations de l'Elewijtcenter, le président a eu un entretien avec la directrice de cet établissement. Aucun contrat n'a été signé et il s'agit donc d'un « gentlemen agreement » selon lequel il est convenu de laisser tomber certaines facturations.

Tenant compte des prix pratiqués, plus élevés qu'en de nombreux autres établissements, des offres de prix seront demandées dans d'autres établissements, dont l'Eurocentervolley de Vilvoorde, lequel présente les mêmes avantages géographiques que l'Elewijtcenter..

Quoi qu'il en soit, et en l'absence de contrat, une évaluation globale des différents frais (logistiques, techniques, etc ...) devrait être faite après la rencontre du 09.04.2016.

Pour l'avenir, dans tous les cas, il apparaît primordial d'attribuer un budget aux sélections concernées via une commission technique nationale à mettre en place et de lui laisser gérer celui-ci en toute autonomie.

Il est ainsi décidé que cette commission technique nationale sera composée de G. Petitgirard, J. Vandeberg et J. Vonckx. Il leur appartient de gérer les dossiers techniques et de faire les propositions budgétaires des diverses activités de nos équipes nationales.

4. Finales coupe de Belgique et organisation BEL - TUR

- P. Garcia précise, qu'à part le bandeau publicitaire, il n'a reçu à la date du 23.02.2016 aucune information concernant les finales de coupe de Belgique.

Pour le futur, il apparaît primordial que le secrétariat URBH obtiennent, en temps utile, les informations nécessaires concernant l'organisation pratique d'événements.

W. Vos communique que les prix des places pour les finales de coupe de Belgique ont été fixés à :

- 20 € le jour des rencontres (pour les deux matchs)

- 15 € en prévente

Pour les clubs finalistes qui achèteraient au moins 300 places : 10 €.

La presse francophone devra recevoir les informations nécessaires via P. Monet.

- En ce qui concerne la rencontre Belgique – Turquie, il sera proposé une table VIP à la société Ethias.

P. Garcia informe que trois subventions ont été obtenues via le service des sports de la Province de Liège, l'ADEPS et Infrasports. Il est dans l'attente d'une réponse concernant une quatrième intervention.

JL Dessart demande que l'ensemble des clubs VHV de BENE League et de D1 soient invités à acheter 50 places pour le match international du 09.04.16 comme les clubs de la LFH l'ont fait pour le match du 06.11.15. Il ajoute qu'il en a parlé avec le président d'Hubo Initia Hasselt et que ce dernier ne s'était pas opposé à ce principe.

En fonction des prix d'avion et de séjour, il est possible qu'un journaliste de la VRT accompagne la délégation belge en Turquie.

5. Situation sélections nationales

a) **M18** : - Suite au mail de J.C. Hougardy, la nouvelle commission technique est chargée de résoudre le problème.

Les entraîneurs des sélections nationales jeunes doivent avoir une connaissance minimum de deux langues et doivent pouvoir s'exprimer soit en néerlandais et en français, soit en français et en anglais, soit en néerlandais et en anglais.

Un budget de 5.000 € est attribué à la commission technique pour financer le programme de préparation des M18 pour le tournoi en Géorgie. Les déplacements et le séjour de cette équipe peut être estimé à près de 20.000 euros.

b) **sélection féminine W19** : cette sélection fonctionne de manière autonome et ne nécessite aucun budget

c) **M23** le CEP marque son accord pour une participation à une rencontre amicale avec la Hollande à condition que cette activité ne coûte rien. Aucun frais ne pourra être introduit pour celle-ci.

d) **Seniors** : le CEP attend un budget chiffré concernant les activités proposées en vue de la double rencontre face à la Turquie.

6. Grille Compétition 2016/2017

a) La réalisation de la grille 2016/2017 dépendra de la qualification ou non des redwolves pour les CE2018.

Il est clair qu'en cas de non-qualification pour cette compétition, la semaine internationale de mai 2017 sera utilisée pour les championnats nationaux car dans le cas contraire, il sera très difficile de planifier toutes les journées de PO et de coupe de Belgique. P. Garcia se réunira après le 09.04.16 avec J. Vonckx et L. Panis à ce sujet.

b) Il sera vérifié si les feuilles de match actuelles permettent l'inscription de 16 joueurs.

7. Structure URBH – collaboration entre la LFH et la VHV

W. Vos remet un document de travail en séance et donne des explications concernant une organisation basée sur différentes cellules reprenant professionnels et administrateurs. Selon ce projet, le secrétariat de l'URBH resterait à la LFH. Un échange s'en suit.

J.L. Dessart remercie les membres VHV pour la proposition remise en séance mais précise que, lors de sa dernière réunion, le CA de la LFH a souhaité pouvoir débattre du projet avant toute prise de position.

8. Divers

a) Le CEP marque son accord concernant la proposition de la L.F.H. pour l'attribution des finales URBH « jeunes ».

Par conséquent, à partir de la saison 2016/2017, l'alternance entre les ligues pour l'organisation des finales URBH « jeunes » sera observée avec une soumission de minimum 1.500 € à transmettre pour une date limite. Si aucun candidat de la ligue concernée n'atteint ce chiffre, l'appel à soumission sera relancé au niveau national.

b) A partir des finales URBH 2016, le temps de jeu de la finale U18 passera de 2 x 25' à 2 x 30'.

c) Après ouverture des différentes soumissions, l'organisation des finales URBH « jeunes » est attribuée au HC Eynatten/Raeren pour la somme de 2.555 €.

La date de la prochaine réunion sera déterminée en fonction des disponibilités des uns et des autres.